

Rapport de l'Assemblée Générale de l'Association des Habitants

1. Accueil et mot du Président

Plusieurs questions suscitent un débat au sein de l'AH. Nous voulons donc écouter les membres et les non-membres. 50 ans après sa création, l'AH s'essouffle. Le début du mandat de l'actuel CA était difficile à cause du covid. Tout devait se faire par téléconférence. Ces derniers mois, de vrais contacts permettaient plus d'interaction.

Quelques constats :

- L'âge moyen des membres augmente.
- Il n'est pas facile de distinguer la CA des bénévoles, ce n'est pas toujours facile de savoir qui fait quoi. Le CA mène le bateau mais les administrateurs ne peuvent pas tout faire. On doit pouvoir compter sur les bénévoles et les groupes de travail. On doit décider comment on va continuer.
- Maintenant qu'on sort du covid, plusieurs activités reprennent, notamment la préparation du parcours d'artistes et du guide.
- L'AH compte actuellement 564 membres en ordre de cotisation. C'est le plus grand « creux » depuis des années. Des graphiques montrent la répartition par quartier.
- Il n'y a pas de candidats pour le nouveau CA, il est proposé de prolonger le CA actuel de 3 mois et de définir des objectifs clairs pour le nouveau CA afin de pouvoir attirer des nouveaux candidats.

2. Bilan de l'année écoulée

- a) Présentation du rapport d'activités : en annexe.
- b) Présentation des comptes et du bilan de l'exercice précédent : en annexe.
On constate :
 - une diminution de plusieurs rentrées
 - clôture de l'exercice 2021 avec une perte de 20 017,42 EUR
 - la situation financière se détériore depuis quelques années
- c) Budget 2022 : les recettes devraient augmenter grâce aux revenus du parcours d'artistes et du guide des commerces. Il se peut toutefois que les recettes du guide ne couvrent que les dépenses et qu'il y ait moins de nouveaux membres que prévu.

QUESTIONS / RÉPONSES

- Les frais d'avocats portent sur le dossier concernant l'extension des quais de la gare de LLN.
- Guy Polain clarifie les démarches à propos des toilettes publiques : l'AH collabore avec la GCV (Gestion Centre Ville) sur ce point. On examine la collaboration avec l'Horeca.
- En 2021, on avait prévu une action spécifique afin d'encourager l'Horeca pendant la période covid. Une action promotionnelle de recrutement de nouveaux membres pourrait être envisagée sur le budget communication.
- L'AH bénéficie de plusieurs subventions de l'extérieur, notamment de la Région Wallonne, de la Ville et de la Province. L'AH reçoit des subventions spécifiques pour l'Éducation permanente, plusieurs activités de l'AH sont en effet considérées comme de l'Éducation permanente.
- La secrétaire, Danielle Lagasse, explique avoir lancé plusieurs rappels aux membres pour payer les cotisations. Ces rappels peuvent toutefois arriver dans les spams.
- Un membre (Jean-Louis Denys) indique que les prévisions pour les recettes du guide comportent un risque majeur.
- Quant au travail de l'équipe Guide, Jean-Louis Litt est applaudi pour sa contribution pour trouver des annonceurs. Il explique qu'il ne s'agit pas de quémander auprès des commerçants mais de s'intéresser à leur travail, cela les encourage à placer un encart publicitaire dans le Guide. Carol Dubois du groupe Guide indique qu'il faut de nouvelles forces vives pour le Guide.
- Un membre suggère de demander une contribution modérée à tous ceux qui ont une mention dans le guide. Le guide est toutefois un service qu'on veut rendre à titre gratuit, mais on pourrait envisager d'encourager les dons. Les revenus du Guide sont uniquement assurés par les publicités. Les tarifs sont différents pour le Guide papier et le Guide en ligne.
- Un membre suggère de générer des revenus par le biais des canaux numériques comme Facebook et Instagram. Cela pourrait également créer des liens avec les jeunes.

d) Les comptes, le budget et la décharge aux administrateurs ont été votés.

3. Discussions, débats et projets:

- a) Voir la présentation de Didier Croonenborghs et de Bernard Coupé :
- a. Débat sur le devenir de LLN vu par ses habitant(e)s,
 - b. Réflexion autour de la Charte des Habitant(e)s.



- b) On fait référence au plan directeur qui porte plutôt sur les aspects urbanistiques tandis que la charte réfère aux aspects de cohabitation.
- c) Il est proposé de débattre en plénière comment retravailler le Plan directeur et de voir comment on peut faire le lien avec la Charte des Habitants.

DISCUSSION

- Jean-Luc Roland est étonné qu'on veuille se baser sur le Plan directeur puisqu'il s'agit d'un document technocratique interne à l'UCLouvain. Le Schéma de structure est un document de base plus approprié. Il faut une réflexion prospective pour développer un lien avec la Charte des Habitants. Il se propose pour participer à cet exercice.
- Pierre Govaerts invite l'audience à lire quelques livres sur LLN, notamment de Michel Woitrin. Pour lui, le projet de LLN de créer une ville à partir d'une université est unique en Europe. La ville n'est pas encore terminée, il reste 150 ha à développer. Il faut se demander quel est le rôle de la Commune sur ce point parce que le rapport entre la Ville et l'UCLouvain n'est pas au beau fixe. Il plaide pour que l'UCLouvain et la Ville réfléchissent ensemble sur l'avenir de la ville. Il faut en effet une vision prospective et l'université doit en prendre la responsabilité mais il faut une collaboration totale avec la Ville et les Habitants.
- Jean-Louis Denys se demande comment on peut mobiliser la population sur des points aussi importants comme le Schéma de structure et le Plan communal de mobilité. L'AH doit jouer son rôle pour y arriver.
- Didier Croonenborghs: il faudrait créer un groupe de travail regroupant l'UCLouvain, la Ville et les habitants. Il est important d'y ajouter la touche de la population de LLN.
- Jean-Pierre Wilmotte indique que la ville est devenue trop chère pour les jeunes et il se demande, contrairement à Pierre Govaerts, ce qu'il faut encore développer à LLN. Une autre participante soulève qu'il manque notamment une maison de repos.
- Maria Bertrand Baschwitz, auparavant documentaliste à l'UCLouvain, est d'avis que les jeunes ne vont pas lire les documents en question. Il convient de développer un document plus pratique pour développer la ville autrement et il faut s'intéresser aux jeunes couples avec des enfants. L'AH devrait se pencher sur cette catégorie-là. Un participant fait la remarque qu'il y a peu de jeunes couples à cause de la cherté de l'immobilier mais il y a quand même des jeunes couples de la tranche d'âge 30 et 50 ans avec des enfants.
- Un participant du quartier La Baraque est d'avis qu'il faut renforcer l'habitat écologique. Il faut également mieux expliquer qui est responsable de quoi et à quel moment, notamment en ce qui concerne les permis et l'entretien des voiries.
- Catherine Baveye : maintenant, les enfants ont quitté la maison et beaucoup de maisons conçues pour des familles ne sont plus occupées à 100%.



- Patrick Verschueren : LLN est victime de son propre succès. La ville est très agréable, ce qui pose un problème pour la maîtrise de son développement. On peut se demander si les habitants ont encore un droit quelconque. Les décisions urbanistiques sont tout sauf démocratiques. On ne peut confisquer le devoir de participation aux utilisateurs. A un moment donné, l'UCLouvain doit « rendre » la ville. Par exemple, le projet CBTC a été créé sans consultation, tout comme la piste VTT dans le Bois de Rêves en pleine zone Natura 2000. Les habitants ont le droit de reprendre une certaine autorité, l'AH doit y jouer son rôle.
- Alain Cuvelier se demande comment on peut impliquer les sous-quartiers.
- Jean-Luc Roland : on doit anticiper et voir avec la Ville et l'UCLouvain. Plus le site sera bien plus il sera cher, c'est un gros chantier pour l'AH.
- Marianne Eeckhout : il convient de travailler avec les quartiers, là on vit et on comprend les problèmes, l'AH doit soutenir ces initiatives et en informer la Ville et l'UCLouvain. Elle suggère de travailler avec des médiateurs indépendants.
- Une participante indique que l'UCLouvain doit être plus transparente dans les projets urbanistiques.
- Brigitte Lebrun : il faudrait créer un comité à qui on peut s'adresser. Didier Croonenborghs explique qu'il y a déjà deux pentapartites par an (l'AH, UCLouvain, la Ville, les Étudiants et les commerçants) organisées par l'AH.
- Bernadette Meyer est d'avis que l'AH n'est pas assez transparente et plaide pour publier tous les rapports.
- Un participant est d'avis que l'AH n'a pas assez de visibilité et qu'il convient de moderniser les outils de communications afin de renforcer les synergies entre les habitants.
- Didier Croonenborghs répète qu'il y a déjà plusieurs groupes de travail au sein de l'AH et il demande qui veut s'y investir.
- Jean-Louis Denys est d'avis que les groupes doivent partir des quartiers, c'est là qu'on connaît les problèmes. Les présidents des quartiers doivent jouer un rôle dans le CA de l'AH. Les jeunes doivent prendre le relais.
- Jean-Pierre Wilmotte suggère de créer un groupe sur le prix des logements.

4. Définition d'une ligne de conduite

Le président lance un tour de table durant lequel les participants peuvent formuler les objectifs pour l'AH afin de pouvoir dégager une ligne de conduite. Il en résulte 25 objectifs et chaque participant devait indiquer les 3 plus importants pour lui et les 3 les moins importants. Le résultat de ce sondage a donné une liste de 12 objectifs retenus par vote pour établir la prochaine ligne de conduite de l'AH. Voir le résultat en annexe.

5. Prolongation du CA actuel pour 3 mois

L'assemblée a également voté la prolongation de l'actuel CA pour 3 mois avec la mission spécifique d'organiser l'élection d'un nouveau CA. La ligne de conduite établie par l'AG devrait rendre plus claires les missions du CA de l'AH pour les nouveaux candidats.